

CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le jeune titulaire du CAP ATMFC est un professionnel qualifié qui exerce des activités de service :

- Dans les services techniques des structures collectives publiques ou privées assurant ou non l'hébergement des personnes (EHPAD, Cliniques, Hôpitaux, Lycées, Collèges, Ecoles, Services Administratifs, lingerie...)
- Au domicile privé des personnes (emplois familiaux)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

En fin de formation, le jeune sera capable de :

- Assurer des activités de maintien en état du cadre de vie des personnes (entretien de l'espace de vie, entretien du linge...)
- Préparer et servir des repas en respectant les consignes données et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité.
- Contribuer au bien-être des personnes à leur domicile ou en structures dans le respect des règles du savoir-vivre (discrétion, courtoisie, respect de la vie privée...)
- S'adapter au contexte dans lequel se situe l'activité (respect des règles de vie...)
- Travailler en équipe ou en autonomie



Collège
Lycée Technologique et Professionnel
Centre de Formation Professionnelle
Unité de Formation par Apprentissage
13, avenue de Reims - 02200 Soissons

St Vincent
de Paul
SOISSONS

CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

DURÉE DE FORMATION
2 années



RECRUTEMENT

Après la classe de 3e, de section SEGPA, 3e Prépa Métiers.

QUALITÉS REQUISES

Le jeune doit faire preuve :

- D'organisation et d'adaptation dans son travail
- D'initiative dans le cadre des activités professionnelles courantes
- D'une bonne capacité de communication face à la diversité des publics rencontrés.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Enseignement général : Français, Histoire-géographie, Mathématiques, Sciences- physiques, Langue vivante, Arts appliqués, Education physique et sportive

Enseignement professionnel : Entretien des locaux, Entretien du linge, Cuisine et distribution, PSE, Savoirs associés, Co-intervention, Chef d'oeuvre.

EXAMEN

En CCF (Contrôles en Cours de Formation), permettent de vérifier les compétences dans toutes les matières ainsi que par la présentation à l'oral d'un chef d'oeuvre.

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

14 semaines de PFMP sont à effectuer dans les structures collectives et au domicile des personnes âgées et (ou) handicapées.

Ces périodes sont des phases déterminantes de la formation car elles permettent d'acquérir des compétences, de développer des capacités d'autonomie et de responsabilité pour le futur professionnel.

ET APRÈS LE CAP ?

- CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)
- Bac pro organisation production culinaire (OPC)
- Bac pro commercialisation services restauration (CSR)
- BAC PRO ASSP (Accompagnement Soins Services à la Personne)

Email : stvincentdepaul.soissons@ac-amiens.fr

Site internet : www.stvincentdepaulsoissons.org

Facebook : www.facebook.com/svpsoissons

www.facebook.com/secteursantesocial

Tél : 03.23.59.96.30